

donne la peine de les approfondir. Si quelqu'un avait vraiment sondé ce projet de résolution, il renfermerait la réorganisation de six ministères. Quelqu'un a fait une gaffe, et on s'est donné beaucoup de mal pour tenter de la justifier.

Quant au plateau continental, peut-on espérer qu'un ministre qui en réalité ne possède qu'un rang provincial au sein du gouvernement fédéral, traite avec la Russie à propos d'une telle question? Il faut un ministre ferme qui soit partisan d'un gouvernement fédéral fort. Il doit y en avoir un qui veuille protéger les droits des provinces dans leur propre domaine de compétence. Jusqu'à maintenant nous n'avons pourtant vu aucun signe dans cette lutte entre ces deux ministres, un fédéral et l'autre provincial, révélant que le ministre ferme se voit confier le portefeuille fédéral; on l'a relégué au rang provincial et cela m'inquiète un peu.

● (7.30 p.m.)

Bien des Canadiens croient que le parti libéral ou le parti conservateur gouverne notre pays. Bien des gens aux États-Unis croient que ce sont les démocrates ou les républicains qui préparent les fondements législatifs au gouvernement de cette grande république. Bien des gens éprouvent les mêmes sentiments en France et au Royaume-Uni à l'égard de leurs partis politiques. Ces quatre grandes puissances de l'Atlantique Nord doivent toutes se rendre compte que, dans notre genre de démocratie, où les gouvernements doivent faire marcher le pays, la question vraiment en jeu est de savoir simplement quelle voix au chapitre ont les représentants élus. On doit se demander, dans cette initiative visant à confier les rênes à l'expert, s'il n'y a quand même pas une place pour le bon sens du profane élu au Parlement. Lorsqu'il est nommé secrétaire parlementaire d'un ministre ou ministre, il peut certainement exercer une petite portion de pouvoir.

Après avoir lu le compte rendu de ce qui s'est passé ici depuis peu, j'ai compris que, dans l'étude de ce bill en particulier, nous n'avons pas gagné la bataille au nom des représentants du peuple.

Dans le dernier discours qu'il a prononcé au Canada, à l'adresse, je pense, des hauts fonctionnaires à Ottawa, le vicomte Amery les a exhortés à laisser une petite portion de pouvoir aux députés. Il a dit avoir occupé cinq portefeuilles dans l'administration de sir Winston Churchill au Royaume-Uni. Selon lui, la situation était similaire dans son pays. Les fonctionnaires étaient si compétents, si dévoués et si aimables qu'il était difficile à un ministre d'avoir sa propre initiative. Il a

dit: «Je vous demande à vous, hauts fonctionnaires, d'accorder une certaine initiative à votre pauvre ministre afin qu'il puisse se servir de son simple bon sens.»

Cette mesure, à mon avis, donnera à très peu de ministres l'occasion d'utiliser leur bon sens. Ce que l'on propose ici, selon moi, c'est un transfert de portefeuilles pour se conformer au personnel disponible. Il n'y a pas de réorganisation authentique, car cette notion ne s'inspire d'aucune philosophie précise ni d'aucun principe d'action évidents dans les observations du premier ministre sur le bill.

[Français]

**M. Joseph-Alfred Mongrain (Trois-Rivières):** Monsieur le président, en regardant ce bill C-178, je découvre qu'il a comme but de pourvoir à l'organisation du gouvernement. C'est le but avoué. Il y a certainement un but implicite, bien entendu, dedans, qui devrait être d'assurer une plus grande efficacité au gouvernement.

Je crois que c'est un pas dans la bonne direction. Après avoir écouté ce qu'on a dit cet après-midi, je ne voudrais pas partager toutes les critiques. Je me demande si un certain nombre de critiques étaient dans l'ordre. On s'est mis à faire le procès personnel de certains ministres. Il s'agit simplement de savoir si le principe de la réforme est bon. Il est bon; il n'est pas mauvais.

Je crois que l'opinion publique et le Parlement et un certain nombre de ministres expérimentés se seraient attendus à une réforme de base, plus drastique, plus révolutionnaire. L'opinion publique s'attendait à ça. Il ne faut pas oublier que les Canadiens en général, depuis quelques mois, depuis quelques années, ont une étrange opinion de leur Parlement et de leur gouvernement. Je ne veux pas discréditer le Parlement, ni dire que c'est la faute des libéraux ou des conservateurs ou de qui que ce soit. Disons que c'est la situation.

Les Canadiens se disent: le gouvernement d'Ottawa, c'est une machine très lourde à traîner, pas très efficace, où il y a beaucoup de «red tape». Quelquefois on est plus méchant, les commentaires sont encore plus défavorables.

Au point de vue réhabilitation du prestige du gouvernement, il aurait été impérieux qu'on en profite pour faire une réforme de base, une réforme fondamentale, quelque chose de radical. En pensant à l'efficacité, on aurait dû examiner ce que font les grandes compagnies qui fonctionnent avec des milliers d'employés et qui ont un budget aussi important que celui du Canada, et qui voient à distribuer les responsabilités.

Très brièvement, je voudrais vous dire ma conception à moi, comme nouveau